

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 4 novembre 2019

Délibération n° 2019-3849

commission principale: développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s):

objet: Expérimentation d'un fonds d'aide au prototypage des étudiants entrepreneurs - Attribution des

subventions

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de

l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Bret

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

Présents: MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guilland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

<u>Absents excusés :</u> MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 4 novembre 2019

Délibération n° 2019-3849

commission principale: développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : Expérimentation d'un fonds d'aide au prototypage des étudiants entrepreneurs - Attribution des subventions

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon soutient depuis de nombreuses années la sensibilisation à l'esprit d'entreprendre et la création d'entreprises par les étudiants, consciente du fait que la création d'entreprises est un levier important de l'intervention publique pour garantir le renouvellement du tissu économique local et, par-là, le développement de l'emploi et du dynamisme économique sur le territoire.

La pépite Beelys "Booster l'esprit d'entreprendre à Lyon-Saint Étienne" porte sur le site universitaire de la Métropole l'ensemble du dispositif de l'entrepreneuriat-étudiant : concours de création d'entreprise, le statut d'étudiant-entrepreneur ainsi que le diplôme d'étudiant-entrepreneur notamment.

Ainsi, près de 300 étudiants sont inscrits en 2019 dans le programme Beelys porté par la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) et près de 50 entreprises ont été créées en 2018.

Par délibération du Conseil n° 2018-2956 du 17 septembre 2018, la Métropole a souhaité expérimenter une aide au prototypage afin d'accompagner les étudiants-entrepreneurs dans la phase de faisabilité et des 1^{ers} développements techniques de leurs projets, dans un objectif de faciliter le passage de l'idée à la création.

Par délibération du Conseil n° 2019-3456 du 13 mai 2019, la Métropole a d'ores et déjà soutenu 7 étudiants-entrepreneurs dans la réalisation de leur prototype pour l'année 2018 pour un montant total de 50 384 €.

Cette expérimentation est conduite en partenariat avec Beelys.

II - Propositions de soutien financier pour l'année 2019

Six dossiers ont fait l'objet d'une sélection et d'une proposition de soutien :

1° - "Lexibee" porté par monsieur Antonin Fauret

Secteur d'activité : éducation/paramédical.

Objectifs: déjà créateur de Totemigo, un outil destiné à la rééducation des enfants dans l'apprentissage du langage oral, écrit et logico-mathématique, Antonin Fauret développe une solution numérique de répertoire multimodal de vocabulaire: Lexibee. Destiné aux professionnels de santé, cet outil a vocation à être proposé par la suite aux enseignants et aux familles.

Budget prévisionnel du prototype : 31 488 €.

Montant de l'aide accordée : 9 446 €.

Le bénéficiaire de l'aide est l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) Axolotech.

2° - Immiz porté par monsieur Charlélie Borella

Secteur d'activité : informatique/développement logiciel.

Objectifs: le projet Immiz vise à apporter une solution simple, efficace et modulaire aux agences immobilières. Il s'agit d'une application web qui permettra aux professionnels de l'immobilier d'améliorer la performance de la gestion des locations et des transactions immobilières en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD). Ce projet s'inscrit dans la tendance globale de digitalisation des entreprises et, notamment, de dématérialisation des processus métier.

Budget prévisionnel du prototype : 2 231,04 €.

Montant de l'aide accordée : 669 €.

Le bénéficiaire de l'aide est Charlélie Borella, constitué en micro-entreprise.

3° - "Paips" porté par madame Élise Valentin

Secteur d'activité : médico-social.

Objectifs : Paips co-conçoit des outils de communication pour et avec les personnes ayant des troubles du langage, en lien avec leurs structures d'accueil, et également de sensibiliser l'écosystème à ces problématiques pour une meilleure inclusion des personnes dans la société.

Le 1^{er} outil développé est une application mobile contenant une arborescence de pictogrammes inédite, pensée à partir de la syntaxe de la langue des signes. Ergonomique, simple d'utilisation et 100 % personnalisable, c'est un outil complémentaire aux moyens de communication actuels des bénéficiaires leur permettant de s'épanouir dans leur communication.

Budget prévisionnel du prototype : 55 392 €.

Montant de l'aide accordée : 10 000 €.

Le bénéficiaire de l'aide est Élise Valentin, constitué en micro-entreprise.

4° - "Vitipro" porté par monsieur Lucas Rihn

Secteur d'activité : ingénierie/conception secteur viticulture.

Objectifs: l'objectif principal de l'entreprise est la conception et la vente de systèmes de types "physiques" pour la protection des vignes face aux aléas climatiques que sont les gelées blanches printanières et les chutes de grêle. Le but est de permettre au monde viticole de se prémunir face à ces aléas en anticipant le risque et ainsi être plus serein quant à la pérennité des récoltes et des quantités produites chaque année.

Budget prévisionnel du prototype : 32 276,97 €.

Montant de l'aide accordée : 9 683 €.

Le bénéficiaire de l'aide est Lucas Rihn, constitué en auto-entreprise.

5° - "Ma boutique en ligne" porté par monsieur Maxime Lemoing

Secteur d'activité : commercial.

Objectifs : le projet propose une solution clé en main aux commerçants et aux villes via un annuaire géolocalisé, une campagne de communication, de l'accompagnement aux nouvelles modalités du commerce et l'utilisation de données (requêtes anonymisées).

Budget prévisionnel du prototype : 35 070 €.

Montant de l'aide accordée : 10 000 €.

Le bénéficiaire de l'aide est la société MBEV SAS (entreprise en cours d'immatriculation).

6° - "Progiciel groupe Sitter" porté par la société à responsabilité limitée (SARL) Chalet Sitter

Secteur d'activité : immobilier.

Objectifs: le projet vise à créer une synchronisation/optimisation entre toutes les activités de l'entreprise dans le domaine de l'immobilier (conciergerie, location, vente, property management) par la création d'un prototype de progiciel intégré.

Budget prévisionnel du prototype : 44 800 €.

Montant de l'aide accordée : 9 818 €.

Le bénéficiaire de l'aide est la SARL Chalet Sitter (entreprise en cours d'immatriculation).

Les aides versées dans le cadre du dispositif d'aide au prototypage revêtent le caractère d'aides économiques dont l'attribution est subordonnée au respect des règles de compétence issues du code général des collectivités territoriales (CGCT) et à la réglementation européenne qui en définit les montants et le cadre d'attribution. S'agissant d'aides économiques relevant de l'article L 1511-2 du CGCT ayant pour objet "la création ou l'extension d'activités économiques", l'intervention de la Métropole pour la mise en œuvre du dispositif présenté ci-dessus a été conventionnée avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes en date du 2 janvier 2019 ;

Vu ledit dossier:

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve:

- a) l'attribution, au titre de l'année 2019, de subventions d'équipement d'un montant de :
- 9 446 € au profit de l'EURL Axolotech, pour la réalisation du prototype relatif au projet "Lexibee",
- 669 € au profit de monsieur Charlélie Borella, micro-entrepreneur, pour la réalisation du prototype relatif au projet "Immiz",
- 10 000 € au profit de madame Elise Valentin, micro-entrepreneur, pour la réalisation du prototype relatif au projet "Paips",
- 9 683 € au profit de monsieur Lucas Rihn, auto-entrepreneur, pour la réalisation du prototype relatif au projet "Vitipro",
- 10 000 € au profit de Monsieur Maxime Lemoing (entreprise en cours d'immatriculation) pour la réalisation du prototype relatif au projet "Ma boutique en ligne",
- 9 818 € au profit de Chalet Sitter SARL (entreprise en cours d'immatriculation), pour la réalisation du prototype relatif au projet progiciel groupe Sitter ;
- b) les conventions à passer entre la Métropole et monsieur Charlélie Borella (micro-entrepreneur), madame Elise Valentin (micro-entrepreneur), monsieur Lucas Rihn (auto-entrepreneur), et les sociétés Axolotech, Chalet Sitter SARL et MBEV SAS définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.
- 2° Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

Métropole de Lvon - C	onseil du 4 novembre	2019 - Délibération	n° 2019-3849
-----------------------	----------------------	---------------------	--------------

5

3° - La dépense correspondante, soit 49 616 €, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2019 et 2020 - chapitre 204 - opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.